

Procès-verbal de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tenue le vendredi 26 septembre 2003, à compter de 10 h 30, dans la salle des audiences publiques, bureaux de la CCSN, 280, rue Slater, à Ottawa (Ontario).

Présents :

L.J. Keen, présidente

C.R. Barnes

J.A. Dosman

Y.M. Giroux

A. Graham

L. MacLachlan

M.J. McDill

M.A. Leblanc, secrétaire

I. V. Gendron, avocate-conseil principale

S. Gingras, rédactrice du procès-verbal

Les conseillers de la CCSN sont J. Blyth, C. Maloney, B. Howden et K. Klassen.

D'autres personnes contribuent à la réunion :

- Ontario Power Generation Inc. : P. Charlebois, K. Nash et H. Morrison
- Énergie Nouveau-Brunswick : D. Wilson
- Énergie atomique du Canada limitée : J.P. Labrie

#### Adoption de l'ordre du jour

1. L'ordre du jour, CMD 03-M54.A, est adopté tel que présenté.

**DÉCISION**

#### Présidente et secrétaire

2. La présidente agit à titre de présidente de la séance et le secrétaire de la Commission fait fonction de secrétaire; S. Gingras est la rédactrice du procès-verbal.

#### Constitution

3. Étant donné qu'un avis de convocation en bonne et due forme a été envoyé et qu'il y a quorum, la séance est reconnue comme étant légalement constituée.

4. Depuis la tenue de la réunion par la CCSN le 16 juillet 2003, les documents CMD 03-M53 à CMD 03-M59 ont été distribués aux commissaires. Des précisions sont données à leur sujet à l'annexe A du procès-verbal.

#### Procès-verbal de la réunion tenue le 16 juillet 2003

5. Avant d'approuver le procès-verbal, la présidente demande au personnel de faire un compte rendu, tel que demandé à la réunion précédente, sur la corrosion et les dommages aux surfaces de nickel se trouvant sur les sièges des valves à la centrale de Pickering-A (référence : paragraphe 7 de l'ébauche du procès-verbal de la réunion du 16 juillet 2003). Le personnel répond que le nickelage sur les sièges des valves n'est plus nécessaire puisque les sièges ont été changés. Cependant, le nickelage est encore une pratique utilisée, car on ne prévoit aucun problème connexe. On a relevé le problème pour la première fois lorsqu'on s'est aperçu qu'une valve bougeait plus lentement que prévu. Pour corriger le problème, on a remplacé certaines valves et enlevé les surfaces de nickel sur d'autres. Toutes les valves fonctionnent maintenant normalement, et on n'entrevoit aucune conséquence à long terme de cet incident.
6. La présidente mentionne également le deuxième point de suivi inscrit au procès-verbal du 16 juillet pour lequel il faut fournir plus d'information. Il s'agit du rapport d'étape sur le réacteur MAPLE 1 des Laboratoires de Chalk River d'Énergie atomique du Canada limitée. Elle souligne que cette question sera traitée dans le cadre du Rapport sur les faits saillants, plus tard au cours de la réunion.
7. Un commissaire demande à quel moment sera réglée la question concernant l'Université McMaster (référence : paragraphe 5 de l'ébauche du procès-verbal du 16 juillet 2003). Le personnel répond que la situation progresse, mais qu'aucune date n'a encore été fixée pour la résolution de cette question.
8. Les commissaires approuvent le procès-verbal de la réunion du 16 juillet 2003 (réf. CMD 03-M55) tel quel.

#### **DÉCISION**

#### Rapport sur les faits saillants

9. Le personnel soumet le Rapport sur les faits saillants (RFS) n° 2003-7 (CMD 03-M56 et CMD 03-M56.A). Il signale les faits suivants en ce qui concerne le RFS.

### Effet de la panne d'électricité sur les réacteurs nucléaires

10. Les commissaires demandent s'il y a eu des préoccupations quant à la sûreté pendant la panne d'électricité, et plus particulièrement si tous les systèmes de sûreté ont répondu correctement à la perte soudaine du courant. Le personnel affirme que tous les systèmes de sûreté ont répondu normalement.
11. Les commissaires demandent pourquoi le gestionnaire du quart de travail de la centrale de Darlington n'a pas été en mesure de réaliser l'examen requis à temps avant de devoir arrêter manuellement les tranches 1 et 2 de Darlington. Le personnel répond que le gestionnaire était occupé à régler des questions plus urgentes et qu'il n'a donc pas eu le temps d'effectuer les vérifications nécessaires à toutes les tranches afin de permettre un fonctionnement automatique. Il mentionne que le gestionnaire a suivi toutes les procédures de manière appropriée, mais que les résultats du rendement demandent un examen plus détaillé avec le titulaire de permis.
12. En réponse à une question des commissaires sur les leçons apprises concernant cette panne, le personnel indique qu'un Groupe de travail a été formé et que les employés travaillent avec les services publics et d'autres parties afin de déterminer les leçons apprises à ce sujet.
13. En réponse à une autre question des commissaires sur les conséquences de la panne sur la sûreté globale, le personnel croit que les titulaires de permis ont suivi toutes les procédures de manière appropriée et qu'il n'y a eu aucun risque important pour la santé et la sécurité des travailleurs ou du public pendant cet événement.

### Redémarrage de Pickering-A

14. Le personnel de la CCSN signale qu'en ce qui a trait au point 6 du CMD 03-M56, il a approuvé l'exploitation de la tranche 4 de Pickering-A à la capacité maximale. Au moment de la réunion, le réacteur est rendu à 89 % de sa capacité et continue d'augmenter.

### Redémarrage de Bruce-A

15. En ce qui a trait au point 7 du CMD 03-M56 (redémarrage de la tranche 4 de Bruce-A), le personnel indique qu'il a récemment autorisé l'exploitation de la tranche 4 jusqu'à 10% de la capacité maximale.

### Découverte d'une fissure dans la conduite d'alimentation de la centrale de Point Lepreau

16. En réponse à une question des commissaires sur la récente découverte d'une fissure dans une conduite du collecteur de sortie de la centrale de Point Lepreau (réf. : CMD 03-M56.A), le personnel et Énergie NB indiquent qu'on inspectera le premier coude de toutes les conduites du collecteur de sortie et qu'il faudra donc prolonger l'arrêt prévu.

### Effet de la panne d'électricité sur les Laboratoires de Chalk River d'EACL

17. En réponse à une question des commissaires concernant le problème qu'a eu EACL au moment d'activer l'alimentation de secours pendant la panne du 14 août 2003 (réf. : point 3 du CMD 03-M56), le personnel explique que EACL a mis en oeuvre efficacement les mesures de secours prévues, fait les réparations nécessaires et pris les mesures qui s'imposaient afin de prévenir la récurrence d'un tel événement.

### Le point sur l'état des réacteurs Maple

18. En ce qui a trait au point 8 du CMD 03-M56, le personnel de la CCSN indique qu'il a rencontré EACL le 9 septembre 2003 afin de discuter des progrès réalisés en vue de résoudre les questions liées au coefficient de puissance positif non anticipé qui a été observé pendant les tests de mise en service du réacteur. EACL a indiqué qu'elle s'affaire encore à vérifier l'écart entre les coefficients de puissance mesurés et calculés.
19. Le personnel signale qu'il examine encore la documentation soumise par EACL sur la vérification et la confirmation du coefficient de puissance et de l'étalonnage de la puissance du réacteur. En ce qui a trait à la vérification que EACL a effectuée sur l'exactitude des modèles du réacteur et des simulations informatiques, ainsi que l'évaluation de l'impact des résultats de l'analyse de sûreté, le personnel s'attend à ce qu'elle soit en mesure de présenter toute la documentation pertinente d'ici la fin d'octobre.
20. Le personnel indique que EACL a demandé, le 25 septembre 2003, l'autorisation d'exploiter le réacteur MAPLE 1 jusqu'à 2 kW.

21. Il mentionne également que le chargement du combustible dans le réacteur MAPLE 2 est commencé. Le personnel sera présent lors de l'approche du travail critique qui débutera pendant la semaine du 29 septembre 2003.

#### Rapport d'étape sur les centrales nucléaires

22. En ce qui a trait au CMD 03-M57, le personnel présente le Rapport d'étape sur les centrales nucléaires.

Il fait part des événements suivants, survenus après la préparation du CMD 03-M57.

23. Le personnel signale que la tranche 8 de Bruce-B est maintenant en arrêt prévu.
24. Il indique que la tranche 2 de Darlington a été arrêtée manuellement en raison, il semblerait, d'un problème de connexion associé au système d'arrêt n° 2.
25. Il mentionne que la tranche 7 de Pickering-B a été mise en arrêt en raison d'un problème d'algues. Elle a ensuite été remise en service.
26. Le personnel signale que Point Lepreau est maintenant en arrêt pour entretien.

#### Rapport d'étape sur le rendement en matière de réglementation des opérations de stockage à sec du combustible usé à l'installation de gestion des déchets Western de Ontario Power Generation

27. En ce qui a trait au CMD 03-M58, le personnel présente un rapport d'étape sur le rendement en matière de réglementation de l'installation de stockage à sec du combustible usé, une composante de l'installation de gestion des déchets Western, située sur le site de la centrale de Bruce.
28. En réponse à une question des commissaires au sujet des délais signalés dans le transfert des déchets de combustible de la centrale de Bruce, OPG explique que Bruce Power a éprouvé quelques difficultés avec l'équipement de levage dans l'aire de stockage et avec la machine de transfert du combustible des cellules vers les modules. OPG a indiqué que Bruce Power s'affaire à régler ces problèmes. En ce qui a trait aux conséquences opérationnelles de ces retards, OPG souligne que les aires de stockage des centrales ont actuellement une capacité de stockage tampon de huit mois plutôt que de douze mois, la normale.

29. En réponse à une question des commissaires sur la contamination signalée de certains silos reçus à l'installation de gestion des déchets Western, OPG ne croit pas que la faible contamination de la surface des silos soit un problème systémique. L'incident a été soulevé auprès de Bruce Power qui s'affaire à prendre les mesures correctives.
30. En réponse à une question des commissaires sur la capacité de stockage de l'installation de stockage à sec du combustible usé, OPG confirme que l'installation a la capacité de soutenir l'exploitation des huit réacteurs de Bruce. Actuellement, Bruce Power compte exploiter les tranches 3 à 8; les tranches 1 et 2 demeureront en arrêt.

Modifications aux permis de Point Lepreau pour l'exploitation d'un réacteur nucléaire et l'exploitation d'une installation de gestion des déchets concernant les garanties financières pour le déclasserement

31. En ce qui a trait au CMD 03-M59, le personnel fait le point sur les modifications qu'il a récemment apportées au permis d'exploitation d'un réacteur nucléaire et au permis d'exploitation d'une installation de gestion des déchets de la centrale de Point Lepreau en ce qui a trait aux garanties financières pour le déclasserement.
32. En réponse à une question des commissaires concernant les différences dans le tableau du CMD 03-M59, le personnel indique qu'il fournira les précisions à la prochaine réunion.

**SUIVI**

**Clôture de la réunion publique**

La réunion publique est levée à 11 h 58.

---

*Présidente*

---

*Rédactrice du procès-verbal*

---

*Secrétaire*

## ANNEXE A

CMD	DATE	n° de dossier
03-M53	2003-08-14	(1-3-1-5)
Avis de convocation du vendredi 26 septembre 2003 à Ottawa		
03-M54	2003-09-09	(1-3-1-5)
L'ordre du jour de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) le vendredi 26 septembre 2003, dans la salle des audiences publiques, au 14e étage du 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)		
03-M54.A	2003-09-18	(1-3-1-5)
L'ordre du jour révisé de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) le vendredi 26 septembre 2003, dans la salle des audiences publiques, au 14e étage du 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)		
03-M55	2003-09-09	(1-3-1-5)
Approbation du procès-verbal de la réunion de la Commission du 16 juillet 2003		
03-M56	2003-09-04	(1-3-1-5)
Rapport des faits saillants n° 2003-7		
03-M56.A	2003-09-17	(1-3-1-5)
Rapport des faits saillants n° 2003-7 – Renseignements supplémentaires		
03-M57	2003-09-08	(1-3-1-5)
Rapport d'étape sur les centrales nucléaires pour la période du 30 juin 2003 au 8 septembre 2003		
03-M58	2003-09-09	(37-2-2-6)
Rapport d'étape sur la performance réglementaire des activités d'exploitation de stockage à sec du combustible irradié, une composante du « Western Waste Management Facility »		

03-M59 2003-09-09 (26-1-12-1-6, 37-9-1-0)

Modifications au permis d'exploitation du réacteur de puissance et au permis d'exploitation d'installation de déchets de Point Lepreau concernant les garanties financières pour le déclassement